

Agronomie et cultures durables

RNCP36936 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTSA — Brevet de technicien supérieur agricole
Code(s) NSF	210, 211
Formacode(s)	21061, 21022
Code(s) ROME	H3303, A1416, A1301, A1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

37 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 37 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS GESTION ECOLE AGRICULTURE ETABLIERES	7864469140016	Former et organiser l'évaluation
ASS GROUPE ECOLE SUPERIEURE AGRICULTURE	3423826370011	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CFA MTA	9233380650017	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU LYCEE LES VERGERS	7776750260028	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE RURALE SANDAR	7797055730011	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION MAISON FAMILIALE RURALE	7792954430013	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION ST LOUIS POISSY	7756724050021	Former et organiser l'évaluation
ENSEIGNEMENT PROMOTION AGRICOLE GENERAL	7758045600016	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DU LOIRET	1945009480048	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA FORMA'TERRA	1997409860013	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 37 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp36936-agronomie-et-cultures-durables/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les métiers du brevet de technicien supérieur agricole Agronomie et cultures durables concernent le domaine de la production végétale au sein d'entreprises agricoles ou organismes para agricoles. Le titulaire du diplôme exerce des fonctions avec des responsabilités. Dans un contexte de transition agroécologique, les emplois connaissent de profonds changements de pratiques, d'approches et/ou de postures. L'élément fédérateur des métiers du BTSA Agronomie et cultures durables est le raisonnement agronomique.

ACTIVITÉS VISÉES

En prise constante avec les acteurs de la production, le diplômé du BTSA Agronomie et cultures durables doit proposer des réponses aux enjeux et objectifs qui lui sont assignés. Son action porte donc sur des territoires à géométrie variable et dont le design évolue en fonction de l'intensité de mise en œuvre des pratiques agroécologiques. Les solutions plurielles qu'il soumet et peut mettre en œuvre, mobilisent ses compétences en agronomie et intègrent les composantes inhérentes aux grands enjeux du moment (ressources naturelles communes dont eau, biodiversité ..., changement climatique) :

- Pilotage des systèmes de culture
 - o Pilotage stratégique des systèmes de culture
 - o Conduite des productions au sein d'un système de culture
 - o Évalue les résultats et les performances des systèmes de culture
 - o Multiplie des semences
- Conduite d'essais aux champs, en station ou en laboratoire
 - o Met en œuvre des expérimentations factorielles
 - o Met en œuvre des expérimentations « système de culture »
- Collecte des matières premières agricoles et gère des approvisionnements
 - o Conditionne des matières premières agricoles
 - o Gère des approvisionnements agricoles
- Accompagnement sociotechnique
 - o Mobilise des moyens et des outils d'accompagnement
 - o Anime des collectifs de travail dans la conduite du changement
- Organisation du travail
 - o Planifie le travail
 - o Organise le travail (des) salarié(s)
 - o Gère des ressources humaines et des relations de travail
 - o Contrôle le respect des normes, des règles et des certifications

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées dans le diplôme de brevet de technicien supérieur agricole "Agronomie et cultures durables" sont :

- Concevoir un système de culture multiperformant :
 - o Évaluer un système de culture
 - o Proposer un système de culture adapté au contexte
- Conduire des productions au sein d'un système de culture
 - o Proposer un itinéraire technique prévisionnel
 - o Adapter la conduite d'une culture
 - o Mettre en œuvre des interventions culturales
 - o Evaluer a posteriori un itinéraire technique
- Organiser l'activité de productions :
 - o Organiser la combinaison des facteurs de production
 - o Optimiser la politique d'achat et de vente
 - o Assurer la qualité de l'activité de production
- Conduire des expérimentations
 - o Conduire une expérimentation factorielle
 - o Suivre une expérimentation système
- Accompagner le changement socio-technique
 - o Transcrire un plan d'action en faveur du changement technique

o Éclairer une prise de décision technique dans le cadre d'un plan d'action

Blocs de compétences

RNCP36936BC01 — S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

LISTE DE COMPÉTENCES

- C1. 1 Saisir les enjeux de la réalité socio-économique
- C1.2 Se situer dans des questions de société
- C1.3 Argumenter un point de vue dans un débat de société

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

RNCP36936BC02 — Construire son projet personnel et professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- C2.1 S'engager dans un mode de vie actif et solidaire
- C2.2 S'insérer dans un environnement professionnel
- C2.3 S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers
- C2.4 Conduire un projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

RNCP36936BC03 — Communiquer dans des situations et des contextes variés

LISTE DE COMPÉTENCES

- C3.1 Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public
- C3.2 Communiquer en langue étrangère
- C3.3 Communiquer avec des moyens adaptés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

RNCP36936BC04 — Conduire des productions au sein d'un système de culture

LISTE DE COMPÉTENCES

- C4.1 Proposer un itinéraire technique prévisionnel
- C4.2 Adapter la conduite d'une culture
- C4.3 Mettre en œuvre des interventions culturales
- C4.4 Évaluer a posteriori un itinéraire technique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

RNCP36936BC05 — Conduire des expérimentations

LISTE DE COMPÉTENCES

- C5.1 Conduire une expérimentation factorielle
- C5.2 Suivre une expérimentation système

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

RNCP36936BC06 — Organiser l'activité de production

LISTE DE COMPÉTENCES

- C6.1: Organiser la combinaison des facteurs de production
- C6.2: Optimiser la politique d'achat et de vente
- C6.3: Assurer la qualité de l'activité de production

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

RNCP36936BC07 — Concevoir un système de culture multi-performant

LISTE DE COMPÉTENCES

C7.1 Évaluer un système de culture

C7.2 Proposer un système de culture adapté au contexte

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

RNCP36936BC08 — Accompagner le changement technique

LISTE DE COMPÉTENCES

C8.1 Transcrire un plan d'action en faveur du changement technique

C8.2 Éclairer une prise de décision technique dans le cadre d'un plan d'action

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le diplômé du BTSA Agronomie et cultures durables exerce dans des entreprises du secteur agricole dans le domaine de la production végétale.

Les types d'entreprises et d'organisations sont diverses : exploitations agricoles, coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA), organismes et entreprises de collecte et de stockage (ECS) des matières premières agricoles, organisations professionnelles, centres d'expérimentation, instituts techniques et service de recherche et développement des entreprises.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agriculteur/Agricultrice
- Chef/fe d'exploitation agricole
- Chef/fe de chantier de travaux agricoles
- Chef/fe de culture céréalière
- Conducteur / Conductrice de travaux en entreprise de travaux agricoles
- Céréaliier / Céréalière-Gérant / Gérante d'exploitation agricole
- Cultivateur / Cultivatrice en grandes cultures
- Technicien / Technicienne d'agriculture
- Technicien / Technicienne d'expérimentation
- Technicien / Technicienne de sélection
- Technicien / Technicienne conseil
- animateur / Animatrice agricole

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 417 €

Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) E4X32 — Ouvriers du conditionnement, du tri et de l'emballage · tension 3/5 (Modérée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	108 041
Jugés difficiles à recruter	40 %
Emplois saisonniers	71 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture E4X32 — Ouvriers du conditionnement, du tri et de l'emballage E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour entrer en formation en voie scolaire ou en apprentissage, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, de brevet de technicien, diplôme d'accès aux études universitaires ou un autre diplôme ou certification de niveau 4.

Les candidats ayant suivi une formation à l'étranger peuvent être admis sous certaines conditions. Pour entrer en formation professionnelle continue, le candidat peut aussi se présenter après deux années d'activité professionnelle à plein temps.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le président du jury de chaque spécialité est un membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Il est nommé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture. Il est assisté par des présidents-adjoints nommés par l'autorité académique en charge de l'organisation de l'examen.

Le jury est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés sous contrat justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs ou de salariés des professions concernées et de personnalités compétentes.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 860 €
Selon la branche	6 000 € – 7 860 €

Prise en charge	Branches concernées
7 860 €	Valeur par défaut · 206 branches
7 274 €	CPNE des Vins et Spiritueux
7 245 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 196 €	CPNEFP des commerces de gros
7 191 €	CPNEFP de la branche des prestataires de services du secteur tertiaire
7 000 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
6 300 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2027

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP15611

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36936/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	15 350 €
Durée	1665 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	45
Organismes gestionnaires (CFA)	32
Organismes formateurs	41
Régions couvertes	13
Départements couverts	32
Organismes certifiés Qualiopi	41

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).